

Préfecture de la MOSELLE

Département

Commune de Conny-sur-Roselle

Registre d'enquête publique

Expropriation

Relatif à : au projet d'installation d'une
canalisation d'eau brute entre 2 puits
existants à Conny/Roselle

- enquête parcelaire -

Registre d'enquête Publique

Feuillet
1/1

Expropriation

Enquête relative à :

Enquête parcelaire liée au projet d'installation
d'une canalisation d'eau brute entre deux puits existants
à Corny sur Moselle

En exécution de l'arrêté du : 22 mai 2017 N° 2017 - DCAT - BEPE - 105
de Monsieur le préfet de la Moselle

Je, soussigné(e), M² Denis BLOUET maire de Corny / Moselle

ai ouvert ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 11 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :
15 jours, du 14 juin 2017 au 30 juin 2017

les lundi, mardi de _____ à _____ et de _____ à _____
les mercredi de _____ à _____ et de _____ à _____
les et vendredi de 11h à 12h et de 15h à 18h
les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Afin de recueillir les observations du public.

A Corny / Moselle
le 14 juin 2017

Signature



Première journée :

le mercredi 14 juin 2017 de 16h à 18h et de _____

JEAN-CLAUDE BOULAY
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

1 - Observations de M⁽¹⁾

Ouverture de l'enquête publique et permanence du
commissaire-enquêteur de 16h à 18h.

Intervention de M^{mes} Viardot
N° 1

Dossier de Mairie

14.6.2017

Profitant de l'enquête parcellaire en cours
Ou le rapport du Commissaire enquêteur en date
du 7 avril 2017

considérant le préjudice que nous apporte ce projet
joint aux autres préjudices amenés par le plu.

Nous sollicitons de votre part l'assurance que la
conclusion envisagée ne serait en aucun cas un
empêchement à une classification future de la parcelle
136 (ou totalité) en zone constructible ni un
empêchement à un projet de construction à la suite du
reclassement de la parcelle

NB - A défaut de donner satisfaction sur la demande
qui précède, et au risque de répéter ce comme déjà
présent du moins en partie, dans l'enquête close le
7 avril 2017, vous serait-il possible de reconsidérer
le projet en faisant passer la conclusion sur la
parcelle 138

Salutations distinguées

Famille VIARDOT

1 Pièce jointe à l'intervention n°1

JEAN-CLAUDE BOULAY
COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

Vendredi 30 juin 2017

Permanence du commissaire-enquêteur de 16 h à 18 h

Intervention de M^{mes} Mardant pour l'ensemble des
propriétaires (intervention n°2, pièce jointe n°2)

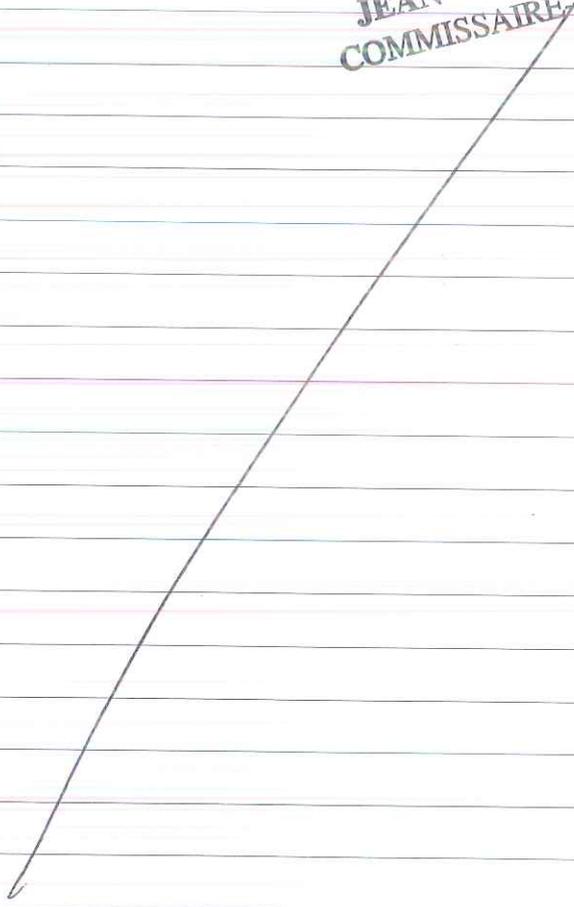
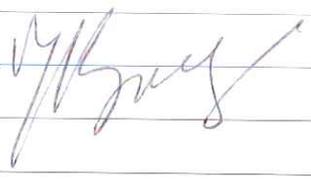
Attestation de M^{me} Mardant relative aux propriétaires

Je soussigné M. Marchant certifie
avoir pris connaissance de l'identité des
propriétaires ou titulaires des droits réels immobiliers
figurant dans l'état parcellaire de la présente
enquête

Marchant

La suite du registre ne contient aucune observation

JEAN-CLAUDE BOULAY
COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR



Le Vendredi 30 juin 2017 à 18 heures

Le délai d'enquête étant expiré

Je, soussigné(e), M^r Denis BLOVET maire de Comy/Moréle déclare clos le présent registre

Qui a été mis à la disposition du public pendant quinze jours jours consécutifs

Du 14 juin 2017 au 30 juin 2017

De 11 heures à 12 heures et

De 15 heures à 18 heures

les lundi, mardi, mercredi et vendredi

Les observations ont été consignées au registre

Par 4 personnes (pages n° 2 à 3),
(Mesdames Viardot) et Madame Marchant

En outre, j'ai reçu 2 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1 - lettre en date du 14 juin 2017 de M me Marchant pour l'ensemble des propriétaires
intervention n°1

2 - lettre en date du 30 juin 2017 de M me Marchant pour l'ensemble des propriétaires
intervention n°2

3 - lettre en date du _____ de M _____

4 - lettre en date du _____ de M _____

5 - lettre en date du _____ de M _____

6 - lettre en date du _____ de M _____

Signature : Denis BLOVET


Département de la Moselle

Commune de CORNY SUR MOSELLE

N° dossier 1/11-2016

Certificat d'affichage

de l'arrêté portant ouverture d'une nouvelle enquête parcellaire
afin de délimiter exactement les immeubles à acquérir
par voie d'expropriation dans le cadre du projet
d'installation d'une canalisation d'eau brute entre deux puits existants
sur le territoire de la commune de Corny-sur-Moselle

Je soussigné(e) Jeanis BLOUET, Maire de CORNY-S-MOSELLE
certifie que l'arrêté de M. le Préfet du département de la Moselle faisant connaître au public
l'ouverture d'une enquête publique parcellaire relative au projet susvisé, a été affiché, avant
le début de l'enquête, à compter du 30 mai 2017 et pendant toute la durée
de celle-ci, soit du 14 au 30 juin 2017 dans la commune de
CORNY-S-MOSELLE, par affichage à la porte de la mairie et (1)

Fait à CORNY-S-MOSELLE, le

(2)

Le Maire,



(1) indiquez les lieux d'affichage situés, le cas échéant, ailleurs qu'à la mairie,

(2) ce certificat est à compléter à l'issue de l'enquête et à insérer dans le registre qui sera transmis au commissaire enquêteur.